



De nouveaux horizons pour les politiques sociales : Investir dans l'avenir

Réunion ministérielle de l'OCDE

14 février 2025

Déclaration des Présidents

Déclaration des Présidents de la Réunion du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELSA) au niveau ministériel, le 14 février 2025, sur le thème « De nouveaux horizons pour les politiques sociales : investir dans l'avenir »

1. Le 14 février 2025, les ministres des pays Membres de l'OCDE, de l'Union européenne et des non-Membres participants intéressés se sont rassemblés au siège de l'OCDE pour la réunion du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELSA) au niveau ministériel, coprésidée par l'Espagne et le Portugal, la Belgique, le Canada et l'Irlande en assurant la vice-présidence, sur le thème « De nouveaux horizons pour les politiques sociales : investir dans l'avenir ».
2. Les politiques sociales sont en transition et s'ouvrent à de nouveaux horizons. Les systèmes de protection sociale doivent faire face à des mégatendances mondiales, certaines bien connues et prévisibles, d'autres avec leur lot de défis plus récents et d'incertitudes. Les programmes sociaux ont été mis à rude épreuve sous l'effet d'événements récents comme les conséquences économiques et sociales de la pandémie de COVID-19 ou la crise du coût de l'énergie et de la vie, ainsi que les transitions numérique et écologique et l'évolution démographique.
3. Dans l'ensemble, les systèmes de protection sociale des pays de l'OCDE ont su relever ces défis et ont remarquablement bien réussi à protéger les individus des pires retombées de ces crises. Il est désormais temps de regarder vers l'avenir, de tirer les leçons de nos expériences, des réussites et des échecs en matière de gestion de crise et de prendre des mesures propres à favoriser des systèmes de protection sociale parés pour l'avenir, en veillant à ce qu'ils puissent faire face aux tendances et aux défis de demain, tout en favorisant une société inclusive. À cette fin, les partenaires sociaux et la société civile ont un rôle majeur à jouer dans la formulation et la mise en œuvre des politiques sociales, notamment en direction des groupes les plus vulnérables de la société.

Fécondité, espérance de vie et transition démographique : le rôle des politiques sociales

4. Les ministres ont estimé que le vieillissement démographique était l'une des principales évolutions auxquelles leurs pays étaient confrontés ces dernières décennies. Mais avec le départ à la retraite des baby-boomers et la progression des besoins médicaux et de soins de longue durée des personnes âgées, les responsables publics en ressentent plus fortement les effets. Les ministres se sont accordés à penser que les systèmes de protection sociale allaient devoir répondre aux besoins accrus des systèmes de retraite et de prise en charge avec des ressources limitées, en raison de la diminution attendue de la population d'âge actif. Si les pays non membres de l'OCDE ont actuellement une population plus jeune, ils sont confrontés à un vieillissement démographique accéléré du fait d'un allongement de l'espérance de vie et d'une forte baisse simultanée de la fécondité, avec, à la clé, une période de transition démographique plus courte que celle des pays membres de l'OCDE.
5. Les ministres ont examiné les facteurs complexes qui influent sur la décision d'avoir un enfant : instabilité socioéconomique croissante, insécurité géopolitique, préoccupations liées au climat, hausse des coûts du logement, incertitudes professionnelles, évolution des préférences entre vie professionnelle et vie privée, ou encore évolution des perceptions culturelles et sociétales à l'égard de la parentalité. Ils ont fait observer que la prise en compte de ces facteurs interdépendants imposait des réponses globales de la part des pouvoirs publics et ont souligné la nécessité de

soutenir le choix de chacun de devenir parent ou pas, tout en assurant la sécurité économique et sociale des familles.

6. La quasi-totalité des pays de l'OCDE est confrontée à un effondrement du taux de fécondité. Les ministres ont étudié plusieurs options pour mieux concilier activité professionnelle, vie privée et vie familiale, proposer des solutions de garde et d'éducation des enfants qui soient abordables et de qualité, concevoir des systèmes de congé parental qui encouragent une meilleure répartition entre les parents, garantir l'égalité des chances et restructurer les systèmes de protection sociale et les régimes fiscaux afin d'assurer la sécurité économique des personnes qui ont des enfants. Néanmoins, de nouvelles évolutions jouent sur la décision d'avoir ou non un enfant. Le coût du logement, en particulier, a tellement augmenté que les jeunes adultes sont plus nombreux à continuer de vivre chez leurs parents, ce qui fait qu'il leur est difficile de fonder une famille.
7. Les ministres ont réaffirmé que le vieillissement des populations rendait nécessaire et urgent le réexamen de leurs systèmes de protection sociale, quand bien même les réformes qui en découleront seront complexes et souvent difficiles à mettre en œuvre. Dans de nombreux pays de l'OCDE, les ménages avec enfants et les personnes âgées, en particulier les femmes et les personnes en situation de handicap, sont plus exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale. Il a été reconnu que, sans investissements massifs dans les services formels de soins de longue durée, la prise en charge informelle s'amplifie, ce qui perpétue les inégalités entre hommes et femmes face à l'emploi et à la retraite, car ce sont les femmes qui continuent d'assumer une part disproportionnée des responsabilités familiales non rémunérées.
8. Les ministres ont souligné qu'il était important que l'OCDE mène des travaux sur le vieillissement démographique et les besoins en matière de soins. Il convient notamment de formuler des recommandations d'action pour réformer les retraites, promouvoir l'emploi et l'employabilité des seniors, et répondre à leurs besoins en matière de prise en charge, afin de contribuer à faire face à la transition démographique. Il s'agit également de faire progresser la recherche sur les politiques visant à améliorer le développement professionnel, la professionnalisation, de bonnes conditions de travail et l'accès à la protection sociale des aidants professionnels. La nécessité de renforcer la collecte et l'analyse de données sur le vieillissement et les besoins en matière de soins tout au long de la vie a été soulignée, notamment au moyen de données ventilées selon les caractéristiques socioéconomiques pertinentes.
9. Les ministres ont réaffirmé le rôle essentiel des orientations de l'OCDE dans l'élaboration de politiques qui lèvent les obstacles à la natalité, améliorent l'accès des deux parents aux possibilités d'emploi et d'évolution de carrière, renforcent l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et favorisent un partage équitable des responsabilités parentales et familiales.

Numérique et protection sociale : l'innovation dans la prestation des services

10. Les ministres ont débattu de l'importance de renforcer le rôle préventif du système de protection sociale, de combler les lacunes dans la couverture des programmes et d'améliorer la résilience systémique face aux chocs, aux crises et aux transformations, ce qui nécessitera une coordination entre différents domaines de l'action publique. Il convient pour cela de renforcer l'accès au système de protection sociale ainsi que sa couverture, en veillant à ce que chacun soit correctement protégé tout au long de sa vie, y compris en cas d'imprévu, en particulier dans les pays où le secteur informel est important, et en faisant en sorte que les critères d'admissibilité reflètent les besoins (et y répondent). Dans la plupart de pays, le non-recours aux principaux programmes sociaux reste un problème fréquent auquel il faut remédier. L'importance de poursuivre - et d'améliorer - les mesures fondées sur la population afin d'estimer les besoins (non satisfaits) en matière de programmes sociaux a été abordée. Les ministres ont jugé important d'améliorer la collecte de

données et les méthodologies afin de mieux comprendre les obstacles à l'accès et d'éclairer l'action des pouvoirs publics.

11. Nombre des freins au recours aux programmes sociaux, notamment la complexité de l'information, les démarches fastidieuses et la stigmatisation, peuvent être levés grâce à une meilleure utilisation des données administratives liées et des nouvelles technologies numériques, y compris des systèmes d'intelligence artificielle (IA). Mais pour exploiter ces possibilités, il faut s'attaquer aux risques qui leur sont associés, notamment en assurant l'équité, l'explicabilité et la responsabilité, ainsi que la protection de la vie privée, et en offrant un accès facilité à tous les usagers. Certains ministres ont noté que l'enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent*, fruit de la Réunion ministérielle de l'OCDE sur les politiques sociales de 2018, apportait des éclairages sur les attentes des individus à l'égard des programmes sociaux et mettait en lumière les obstacles à l'accès aux systèmes de protection sociale.
12. Les ministres ont insisté sur l'importance de renforcer les activités régulières de suivi et d'évaluation afin d'examiner les possibilités et les réformes des politiques, notamment en évaluant leurs effets redistributifs, en simplifiant l'accès aux programmes au moyen de données administratives intégrées et de technologies fondées sur l'IA, et en réduisant les obstacles administratifs tout en préservant l'inclusivité numérique. Les ministres ont reconnu que les technologies numériques, y compris potentiellement l'IA, pouvaient réduire les coûts, faciliter l'accès aux programmes sociaux et améliorer les résultats des bénéficiaires si elles sont bien pensées et correctement mises en œuvre, et si les risques qui leur sont associés sont pris en compte, notamment en assurant équité, égalité d'accès pour tous, y compris ceux qui sont marginalisés sur le plan technologique, explicabilité, responsabilité, ainsi que protection de la vie privée et des données personnelles.
13. Les ministres ont réaffirmé l'importance des travaux de l'OCDE pour contribuer à améliorer l'application des programmes sociaux grâce à l'innovation technologique et aux données, et pour proposer des orientations stratégiques au service de politiques et de mesures de protection sociale adaptées et durables afin de soutenir les travailleurs face aux transitions numérique et écologique ainsi qu'aux défis posés par les évolutions actuelles et futures. Il s'agit notamment de recueillir et de partager les bonnes pratiques en matière de données sécurisées, d'assurer un accès complet, notamment aux pratiques liées aux données nominatives, afin de faciliter l'application d'outils numériques, de technologies et d'ensembles de données liées à l'appui de programmes plus efficaces. L'importance d'en apprendre davantage entre pairs sur l'utilisation et l'achat d'outils numériques et de technologies fondées sur l'IA dans le domaine de la protection sociale a été soulignée. Les ministres ont fait valoir que la mise en œuvre devait garantir un usage sûr, équitable et éthique de ces outils, tout en améliorant l'efficacité des programmes afin d'y inclure des technologies centrées sur l'humain et axées sur les droits.

Financement durable de la protection sociale

14. Les ministres ont reconnu le rôle essentiel des partenaires sociaux et de la société civile dans la conception et la mise en œuvre de politiques sociales essentielles pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et économique. Alors que les pressions financières sur les dépenses sociales s'accroissent, la nécessité de renforcer le rôle préventif des systèmes de protection sociale a été soulignée face aux mégatendances actuelles, notamment le vieillissement démographique et la diminution de la population d'âge actif dans de nombreux pays, qui se traduisent par une baisse des recettes publiques, tandis que le nombre de retraités et de personnes dépendantes ayant besoin d'aide augmente. Le faible taux d'activité et la persistance de l'emploi informel et des formes atypiques d'emploi dans certains pays posent des problèmes supplémentaires en termes de cotisations de protection sociale, de couverture et de financement.

15. Les ministres ont fait valoir que des investissements sociaux bien conçus pouvaient générer des retombées positives ultérieures sur le capital humain, la productivité, l'équité, la croissance économique inclusive et le progrès social, et qu'il fallait poursuivre les travaux de mesure et de modélisation du rendement de l'investissement social. Ce type d'investissement peut porter sur des politiques de développement des compétences tout au long de la vie, le bien-être, l'inclusion sociale, la lutte contre la pauvreté infantile et la promotion du bien-être des enfants, des services accessibles et de qualité pour tous, les mesures actives du marché du travail, les parcours professionnels, des systèmes de prélèvements/prestations qui valorisent le travail, l'équilibre vie professionnelle-vie privée, la flexibilité des modalités de travail, le partage équitable des tâches domestiques et familiales entre les parents, la prévention des problèmes sociaux par des interventions précoces, ou encore la professionnalisation du secteur des soins et l'investissement dans les infrastructures formelles de soins de longue durée afin de promouvoir une société plus inclusive et plus durable.
16. Les ministres ont souligné qu'il était important que l'OCDE formule des conseils sur des stratégies de financement efficaces et durables de la protection sociale, en tenant compte d'outils tels que le Modèle impôts-prestations de l'OCDE, la boîte à outils de l'OCDE sur les politiques en faveur des jeunes et la boîte à outils sur la lutte contre le sans-abrisme. La nécessité de formuler des conseils sur des politiques d'investissement social efficaces, qui renforcent la croissance économique et le bien-être tout au long de la vie, a été mise en avant.
17. Les ministres se sont félicités de la première réunion du Réseau de hauts responsables du budget et de la protection sociale, dont l'objectif est d'établir un dialogue et de confronter les expériences nationales quant au financement des systèmes de protection sociale et à la promotion de l'investissement social.
18. Enfin, les ministres ont jugé important d'élaborer des stratégies en matière de protection sociale et de marché du travail afin de conseiller les pays qui souhaitent s'attaquer aux conséquences des transitions écologique et numérique, y compris la précarité énergétique, et promouvoir des moyens de subsistance résilients au changement climatique, gérer les répercussions socioéconomiques du changement climatique et des politiques d'atténuation ainsi que les effets de la transformation numérique et des nouvelles technologies, et apporter un soutien ciblé si nécessaire.

Bien-être et handicap social des enfants tout au long de l'existence

19. Les ministres ont examiné les inégalités persistantes et de plus en plus divergentes dans les pays membres de l'OCDE, qui peuvent se traduire par une inégalité des chances, entraver la mobilité sociale et nuire à la prospérité économique et à la cohésion sociale. Les perspectives et les résultats tout au long de la vie de chacun d'entre nous sont étroitement liés à des facteurs qui nous échappent, comme le handicap, l'état de santé et les troubles psychiques, les traumatismes ou les mauvais traitements subis, l'origine socioéconomique, la zone géographique, l'origine raciale et l'appartenance ethnique, la qualité d'immigré/d'autochtone. Ces facteurs peuvent créer des obstacles cumulés à la mobilité sociale et aux opportunités économiques, en particulier lorsqu'ils sont associés à des inégalités systémiques.
20. En outre, en raison de leur milieu familial, les enfants issus de ménages défavorisés se heurtent généralement à plus d'obstacles, qui les empêchent de réaliser pleinement leur potentiel dans la vie. Dans de nombreux pays, le lieu où l'on naît, où l'on grandit et où l'on vit a des effets disproportionnés sur les résultats socioéconomiques et le bien-être. Un large consensus s'est dégagé sur l'importance de s'attaquer à l'inégalité des chances en renforçant les interventions précoces, notamment en assurant l'accès universel à des services essentiels de qualité, en particulier les services de santé, le système d'enseignement et de formation, l'aide sociale aux

familles et les infrastructures numériques, et en accordant une attention particulière à la lutte contre les disparités dans les zones rurales et les collectivités défavorisées.

21. Les ministres ont souligné l'importance des travaux de l'OCDE pour promouvoir la mobilité sociale et le bien-être, notamment au moyen de nouvelles analyses sur la mobilité sociale, y compris en utilisant des données administratives désidentifiées et des données massives en ligne, le cas échéant. Il s'agit également d'évaluer la mobilité sociale selon une approche couvrant l'ensemble du cycle de vie, notamment en se concentrant sur les enfants, dans la mesure où l'environnement socioéconomique des enfants joue un rôle important dans leurs perspectives et leurs résultats futurs.
22. En particulier, une analyse globale des risques de pauvreté et d'exclusion sociale, notamment de la pauvreté des enfants et des travailleurs, ainsi que le partage des solutions efficaces pour faire face à ces risques, ont été salués. Les ministres ont réaffirmé l'importance de poursuivre les travaux sur les tendances et les moteurs de la mobilité sociale et professionnelle, notamment par le biais de l'Observatoire de l'OCDE sur la mobilité sociale et l'égalité des chances, afin d'étayer l'élaboration de systèmes de protection sociale plus efficaces. L'importance pour l'OCDE de faire avancer les recherches sur les actions à mener pour remédier au manque de logements abordables et de qualité et aider les pays à prévenir et réduire le sans-abrisme a été mise en relief. Les ministres ont souligné qu'il importait de promouvoir le dialogue social et d'élaborer des recommandations pertinentes et des outils pratiques sur les moyens de favoriser la mobilité des travailleurs.
23. Ils ont fait valoir l'importance de finaliser le projet de Recommandation de l'OCDE sur la promotion du bien-être des enfants en période de mutations profondes.

Conclusions

24. Les ministres se sont largement accordés sur l'importance pour l'OCDE d'entreprendre des travaux pour aider les pays à explorer ces nouveaux horizons de la politique sociale et à investir dans l'avenir.
25. Ils ont souligné la nécessité d'une approche globale et prospective de la protection sociale, qui permette de relever les défis actuels tout en se préparant à faire face aux besoins futurs. Les discussions ont mis en évidence plusieurs priorités essentielles : renforcer le rôle préventif des systèmes de protection sociale, veiller à ce qu'ils puissent s'adapter aux évolutions démographiques, améliorer la prestation des services numériques tout en préservant l'accessibilité et la protection de la vie privée grâce à des technologies centrées sur l'humain et axées sur les droits, garantir des mécanismes de financement durables, et améliorer le bien-être des enfants et la mobilité sociale. Ils ont insisté en particulier sur l'importance de lutter contre les inégalités fondées sur le genre au sein des systèmes de protection sociale et de veiller à ce que les réformes contribuent à une plus grande égalité des genres et à une société plus inclusive dans nos pays.
26. Les ministres ont jugé particulièrement important d'élaborer des approches intégrées et inclusives pour relever les défis que représentent les transitions numérique, écologique et démographique, le développement et les inégalités persistantes et de plus en plus divergentes, en rapprochant différents domaines d'action. Ils ont reconnu que des systèmes de protection sociale performants devaient concilier les besoins immédiats et la viabilité à long terme, tout en veillant à l'inclusivité dans tous les segments de la société. La nécessité de renforcer la collecte, l'analyse et l'évaluation de données prenant en compte la problématique du genre a été jugée cruciale pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.
27. Pour ce qui est de l'avenir, les ministres ont réaffirmé les points suivants :

- Les politiques sociales sont essentielles pour soutenir la croissance économique et bâtir une société durable, équitable et inclusive.
 - Il convient que l'OCDE continue d'aider ses pays membres à élaborer et à mettre en œuvre des politiques de protection sociale qui soient à la fois réactives face aux défis actuels et résilientes face aux chocs futurs. Il faut notamment pour cela formuler des orientations sur des stratégies de financement durable, proposer des recommandations en lien avec diverses transitions (numérique, écologique, démographique) et promouvoir des approches d'investissement social qui génèrent des retombées positives pour le capital humain, la productivité et la croissance économique inclusive.
 - Il y a lieu que les partenaires sociaux continuent à jouer un rôle décisif dans l'élaboration des politiques sociales.
28. L'échange des données d'expériences et des points de vue a mis en lumière à la fois les défis communs auxquels nous sommes confrontés et les solutions innovantes en cours d'élaboration dans l'ensemble de l'OCDE.
29. En conclusion, il nous apparaît, en qualité de coprésidents de cette Réunion ministérielle, que les discussions ont fait ressortir une forte volonté commune de renforcer et de préparer nos systèmes de protection sociale à faire face aux inégalités et aux défis d'aujourd'hui et de demain.

